

Cher(e)s adhérent(e)s,

Conformément aux statuts, nous vous invitons à l'Assemblée Générale ordinaire de l'AMLS qui se déroulera

**Le 22 janvier 2026 à 14 heures Salle des Mouettes à Odysséa**  
(Ouverture des portes dès 13h30)

**L'ordre du jour sera le suivant :**

- Rapport moral,
- Rapport d'activité,
- Rapport financier avec le compte-rendu du vérificateur aux comptes,
- Validation (selon art. 12 des statuts) au Comité Directeur de :
  - Jean-Louis Vételé
  - Anne-Marie Legout
  - Françoise Delmotte
  - Gilles Lehoux
  - Alain Pinot

Qui ont été cooptés lors des Comités Directeurs du 15 juillet et 2 novembre 2025.

Cette assemblée est élective. Il est stipulé à l'Article 10 des statuts de l'association que les membres du Comité Directeur sont renouvelés par tiers tous les ans. Quatre membres sont sortants et trois se représentent :

- Annick Cotreuil
  - Daniel Lavigne
  - Martine Papillon
  - Michel Jehanno (sortant)
- } A renouveler

En cas d'impossibilité d'être présent(e) à l'Assemblée Générale, vous avez la possibilité de donner pouvoir à un membre de l'association de votre choix, au moyen du formulaire ci- joint.

- Cotisation 2026 : 60 €
- Questions diverses

Suite à cette réunion, nous vous convions à un goûter en musique.

Cette manifestation est gratuite pour les adhérentes et adhérents à jour de leur cotisation.  
Pour les conjoints non adhérents, une participation de 5€ est à régler directement à l'AMLS lors de la permanence.

Par souci d'organisation, nous vous demandons de vous inscrire avant le 12 janvier 2026 soit :

- Lors des permanences du 15 décembre, 5 janvier ou 12 janvier de 9h30 à 12h
- Par mail à l'adresse :jacquinevelyne7@gmail.com
- En déposant le bon de réservation ci-joint dans la boîte aux lettres de l'AMLS

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous souhaitons une belle année 2026.

Bien cordialement

Le Président  
Michel Jehanno